

LÉGISLATURE 2025 - 2030

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
21 AVRIL 2026**

L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

PRÉSENTS	M.	B. SCHOPFER, Président
	M.	S. VENTRE, Vice-Président
	Mmes	C. BLAGOJEVIC VENTRE, M. CONRAD et J. PARACCHINI
	MM.	A. CARREL, J.-L. FERRARI, T. FREIDIG, C. HUBER, S. LEMA, R. PARTY et M. SUTER
	M.	P. BOUVIER, Maire
	M.	X. BEUCHAT, Conseiller administratif
	Mme	M. PASCHE, Conseillère administrative
EXCUSÉS	Mme	L. CONRAD, Secrétaire
	M.	A. FORISSIER
ABSENT	M.	L. ZURBUCHEN

M. le Président ouvre la séance à 19h30.

En l'absence de la Secrétaire, il nomme **M. Party** pour le comptage des voix.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MARS 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 9 oui et 2 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Sortie du Conseil municipal

M. Ventre donne le programme de la sortie qui aura lieu le 9 mai prochain (visite du Musée Olympique, repas, puis, s'il reste suffisamment de temps, petit tour en train avec le Lavaux Express).

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

a) « Oasis » (parcelles n° 3175, 3629 et 3631)

M. Bouvier confirme que les locataires de la maison à démolir sont partis au 31 mars comme convenu.

M. Beuchat rappelle qu'une délibération relative aux travaux a été acceptée à l'unanimité lors du précédent Conseil municipal (délai référendaire : 20 mai 2026). Elle était nécessaire au Comité attribuant les subventions du Fonds intercommunal d'équipement (FIE) dont la prochaine séance a lieu en juin. A cette occasion, il se prononcera sur la possibilité de financer le chemin piétonnier, le cas échéant à quelle hauteur (potentiellement jusqu'à 70%).

Les travaux pourraient donc débuter en juillet 2026.

Parallèlement, une demande d'autorisation va être déposée pour la rénovation des bâtiments 57 et 59. Pour mémoire, le 57 est vide et le 59 est loué à deux locataires, tous deux conscients qu'il s'agit d'un bail précaire. 5 nouveaux logements sont prévus dans ces deux bâtisses.

Le 19 mai prochain, **M. Beuchat** présentera et fera voter une délibération à ce sujet portant jusqu'à l'appel d'offres. En effet, il sera nécessaire d'avoir les chiffres en main afin de pouvoir déterminer au mieux le budget 2027.

M. Beuchat indique qu'une somme a été mise au budget 2026 pour étudier un concept énergétique permettant potentiellement de raccorder tout le quartier de l'Oasis ainsi que le Café de la Place au chauffage à distance (CAD) de l'école. Une conduite en attente sera d'ailleurs installée à l'occasion de la réalisation du chemin piétonnier.

Mme Conrad demande combien d'immeubles peuvent encore être raccordés au CAD.

M. Beuchat explique que le contrat conclu entre les privés et les SIG arrivait à échéance en 2026 et qu'il a été prolongé jusqu'en 2027 aux mêmes conditions. Il précise également que le CAD a été amélioré afin que la puissance soit mieux répartie.

Ultérieurement, certains logements devront être rénovés. Le tarif de l'électricité comporte une partie fixe et une partie variable, cette dernière sera plus basse si le bâtiment a été assaini et les mauvais consommateurs seront taxés plus fort.

Dans un cadre plus général, les SIG souhaiteraient étendre ce réseau sur l'ensemble du village si la Commune est intéressée. Pour l'instant cependant, il n'y a encore rien de concret.

b) Engagement d'une secrétaire-réceptionniste à 50%

M. Bouvier informe les membres du Conseil municipal que Mme Fanny Münger débutera au poste susmentionné le 4 mai prochain.

Un nouvel engagement est prévu à la rentrée afin d'assurer la relève de M. Gunter qui prendra une retraite bien méritée en juin 2027.

c) Informatique et CMNet

M. Bouvier rappelle aux Conseillers municipaux qu'ils ont tous reçu, en début de législature, différents documents expliquant notamment la procédure à suivre en cas de problème avec CMNet. Ils ne sont pas autorisés à contacter le SIACG directement par téléphone.

M. Ferrari explique que lorsqu'il s'est permis de contacter le SIACG, il ne pouvait même plus se connecter au site pour établir un ticket. Or il semblerait que le problème venait de la trop forte sécurité mise en place par ce service. En effet, cela fonctionne très bien avec Swisscom mais grandement moins bien avec les autres fournisseurs.

Quoi qu'il en soit, **M. Bouvier** remercie les Conseillers municipaux de bien vouloir suivre la procédure mise en place par le SIACG et de contacter Mme Spencer en cas de problème insoluble.

d) Villa Yoyo

Mme Pasche relate que la Villa Yoyo a accueilli plus de participants durant la première semaine des vacances pascales (entre 40 et 50 enfants) que pendant la seconde (20 à 25 enfants).

Mme Pasche signale par ailleurs qu'elle reviendra à l'occasion des vacances d'octobre.

Mme Blagojevic Ventre mentionne que les encadrants étaient plus nombreux que l'an dernier et qu'ils ont joué avec les enfants, ce qui a beaucoup plu aux participants.

e) Inauguration du terrain multisport

Mme Pasche fait part du report de l'inauguration du terrain multisport en septembre, les mois du printemps étant déjà bien chargés. Elle confirme en outre que la Fondation Leenaards a versé la généreuse subvention de CHF 80'000.-- en lien avec la construction du terrain, aux déplacements et réaménagements des jardins familiaux, à la plantation d'une prairie fleurie par les enfants de l'écoles (1P - 4P) autour du nouveau parking et à l'amélioration de la place de jeux existante, avec des installations modernes et sécurisées pour les enfants et leurs familles.

f) Théâtre de Carouge

Mme Pasche rappelle que le Théâtre mobile de Carouge se produira à Chancy le samedi 13 juin 2026 avec le spectacle « Vous avez dit Barbe Bleue ? ».

g) Festival « l'Esprit de la forêt gagne Chancy »

Mme Pasche indique avoir bouclé la programmation du Festival, dans le cadre duquel il y aura également l'exposition photo « l'humain au cœur de la nuit ».

4. PRÉSENTATION DES COMPTES 2025

M. le Président passe la parole à **M. Bouvier**.

M. Bouvier propose de renvoyer l'analyse détaillée des différentes rubriques à la commission des finances qui se tiendra le 27 avril 2026 et remercie Mme Spencer pour son travail.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur le renvoi de la présentation des comptes à la commission des finances.

Le renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 11 oui.

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, de la culture, des sports et des loisirs

M. Lema communique qu'une réunion est agendée le 28 avril prochain.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Party déplore que les 10 places à louer soient vides et probablement non louées.

M. Beuchat explique que la Commune attend les arrêtés délivrés par le Conseil d'État permettant de poser les panneaux de limitation horaire et donc d'amender les contrevenants. Cela incitera vraisemblablement certains à louer une place.

c) Commission de l'environnement et du développement durable

M. Huber stipule qu'une nouvelle séance se tiendra début mai.

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Paracchini annonce que le Chancylien spécial de juin sera un « spécial associations ».

f) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

g) Commission ad hoc pour la restauration du Moulin Roget

Aucune communication.

École - porte d'accès au local des pellets

M. Ventre relève que les enfants parviennent à accéder à la poignée de la porte en passant le bras à travers les barreaux. Bien qu'il y ait une boule à l'extérieur, cela ne suffit donc pas à empêcher l'accès pour rechercher les ballons tombés à l'intérieur par la « cheminée ». Il suggère qu'un filet soit installé pour éviter ces intrusions risquées dans un local non sécurisé pour les enfants.

M. Bouvier confirme qu'ordre sera donné aux employés communaux de la verrouiller.

Café du Virage

M. Ferrari demande des nouvelles sur l'avancée de la reprise du Café du Virage.

M. Bouvier répond qu'il n'a aucune information à transmettre.

TPG - Bus scolaire

M. Ferrari relaie qu'un bus a été ajouté à midi. Cependant, comme il marque tous les arrêts, il ne permet malheureusement pas aux enfants scolarisés au Cycle du Vuillonex de rentrer plus rapidement à Chancy. Un bus direct aurait été plus utile qu'un simple ajout pour décharger la ligne.

Parking de la salle communale

M. Ferrari demande si le parking événementiel n'est bien destiné qu'à la salle communale car il est souvent plein.

M. Beuchat explique qu'en échange de la servitude du temple, la Commune a octroyé le droit aux Orthodoxes de s'y garer lors de leurs cérémonies.

Route de Bellegarde

M. Ferrari rapporte qu'une voiture, immatriculée en France et dont l'assurance a expiré en 2024, est garée sur les places blanches de la route de Bellegarde depuis des mois. Il demande s'il est possible de se renseigner sur son propriétaire qui ne devrait pas avoir le droit « d'oublier » son véhicule sur les voies publiques suisses.

Carnotzet

M. Lema a constaté qu'une grille de sécurité était manquante juste avant l'escalier donnant accès au carnotzet, laissant le saut de loup béant et dangereux.

M. Bouvier transmettra cette information à M. Gunter.

Chemin des Raclerets

Mme Conrad s'inquiète concernant les futurs locataires du IEPA et des autres bâtiments en construction, auront-ils l'obligation de louer des places intérieures afin de ne pas bloquer toutes les places du chemin des Raclerets ? Y aura-t-il des places visiteurs ?

Entretien du cimetière

M. Party déplore que de nombreux chats fassent leurs besoins aux abords des tombes, ce qui rend leur entretien fortement désagréable.

Echafaudages au 55 route de Bellegarde

M. Carrel demande quels sont les travaux effectués sur ce bâtiment.

M. Beuchat lui indique que les échafaudages ont été montés afin de pouvoir procéder au changement des vélux ainsi qu'à l'entretien des boiseries des avant-toits. Les travaux sont d'ailleurs presque terminés.

Conseil municipal du 19 mai 2026 - Approbation des comptes

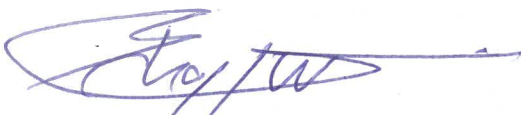
Traditionnellement cette séance est suivie d'un apéritif dînatoire. A l'occasion de la dernière de **M. Bouvier** en tant que Maire, celle-ci sera suivie d'une charbonnade à La Grange (chez Carrel).

Afin de ne pas dîner trop tard, **M. Bouvier** demande s'il est possible de débiter le Conseil municipal à 19h00.

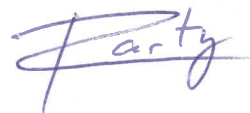
L'ensemble des Conseillers municipaux approuve cette proposition.

M. Bouvier conclut en remerciant les Conseillers municipaux d'avoir accepté cette modification et plus particulièrement **M. Carrel** et Mme Anne Carrel pour l'accueil de ce repas.

M. le Président lève la séance à 20h35.



Le Président du Conseil municipal
Boris Schopfer



En l'absence de la Secrétaire du Conseil municipal
Raphaël Party



La Secrétaire
Joëlle Noverraz-Mühlemann